



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

délinquance

Question écrite n° 118214

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de M. le garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés, sur la possibilité pour les jeunes auteurs de délit d'exécuter leur peine sous forme d'un service citoyen de quelques mois dans le cadre d'un « établissement d'insertion de la défense ». Il lui demande de lui exposer sa position sur cette mesure.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 118214

Rubrique : Jeunes

Ministère interrogé : Justice et libertés

Ministère attributaire : Justice

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 septembre 2011, page 10007

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)